

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2026, dans l'académie de NANTES.

La rectrice de l'académie de Nantes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de NANTES, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2026, dans l'académie de NANTES :

Monsieur WEIL Gwenaél, attaché d'administration de l'État, président, Rectorat de l'académie de Nantes, Nantes.

Madame KERMARREC Juliette, ingénieure de recherche, vice-présidente, Nantes Université, Nantes.

Madame LEBON Laurence, attachée d'administration de l'État, experte, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Rennes Bretagne, Rennes.

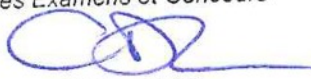
Madame CHEVILLON Claire, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Nantes Pays de la Loire, Nantes.

Monsieur VIGNON Éric, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Rectorat de l'académie de Nantes, Nantes.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à NANTES, le 9 juin 2026

*Pour la Rectrice et par délégation,
la Directrice adjointe
des Examens et Concours*


Claire DIAZ